

Image not found or type unknown



Mariage contracte à l'étranger

Par **christine**, le **15/03/2012 à 17:44**

Bonjour, je suis mariée depuis décembre 2010. Mon mari est slovaque, le mariage a eu lieu en Slovaquie et retranscrit par l'ambassade de France. Aujourd'hui après une plainte pour coups et blessures contre mon mari je souhaite divorcer. Mais je ne sais comment faire, il a un bien immobilier dans son pays. Pouvez-vous m'aider cordialement ?